



Novembre 2010

Le P'tit Chipoteur

Le journal local de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires 95

Des chiffres et des êtres !!

Dans sa dimension hexagonale, le gouvernement surfe sur la crise, la dramatisation ainsi que sur l'ampleur des peurs, en colportant de fausses vérités sur la réforme des retraites, et bientôt sur le financement de la Sécurité Sociale. En effet, selon lui la notion de la pénibilité est une des artères du dispositif. Or, il s'agit uniquement de la prise en compte de l'invalidité partielle et non de la pénibilité. En effet, nous sommes tout à fait favorable à la reconnaissance de la pénibilité physique et psychique.

Et ce n'est certainement pas les suppressions d'emplois dogmatiques et idéologiques (à savoir 2667 pour cette fin d'année dans la sphère DGFIP) qui vont contribuer à l'éclosion de notre « bonne vie » au travail.

Pour rappel, 30 000 suppressions d'emplois correspondent à un rabetage de 500 millions d'euros, alors que le bouclier fiscal (désormais reconnu comme le symbole d'injustice) rapportera 680 millions d'euros à d'heureux bénéficiaires.

Dans ce contexte fuligineux, il nous appartiendra plus que jamais, comme l'écrivait si bien Henri Barbusse « d'escalader le ciel, pour faire se lever le jour ».

Pour nous contacter : union95@snuisudtresor.fr

Visitez notre site internet local : <http://snuisudtresor.fr/95/>

Actualités locales:

La DLU 95 a été mise en place juridiquement au 1^{er} novembre 2010. Pas de festivités particulières pour cet événement qui n'entrera pas dans l'histoire du Val d'Oise !! Pour beaucoup d'agents de la DGFIP du 95, le nouvel organigramme de notre DLU apparaît comme une vaste toile d'araignée !! D'après ce que l'on sait, le siège social semble être à la préfecture avec une annexe principale au Montaigne..... Qui est où? Qui est compétent pour quoi? L'ensemble des agents semblent très sensibles à cette nouvelle organisation..... A suivre pour de nouvelles aventures dans le monde perdu des DLU !!!!!

Pour le suivi des travaux, n'hésiter pas à nous contacter: que ce soit pour les travaux des locaux à la préfecture, des réaménagements de l'immeuble Le Montaigne ou encore du non moins célèbre Hôtel des Impôts Cergy....

Réunions paritaires DLU 95:

- CTPD du 18 novembre 2010
- CHS du 22 novembre 2010
- CAPL du 16/12/2010 (filière fiscale):

mouvement local des agents C au 1^{er} janvier 2011 (A noter une fois de plus le déficit de 247 agents C pour l'ensemble de la région parisienne dont 7.5 agents pour le 95 !!!!!)

Procession !!

Tout l'encadrement du Val d'Oise a eu l'immense bonheur et l'immense joie d'être convoqué d'office à l'Office ddfipien. C'est sur fond d'auto-félicitation, que la séance s'est déroulée autour du triptyque suivant :

* la mise en place de la Direction départementale des finances publiques 95 (qui interviendra juridiquement au 1^{er} novembre)

* le Document d'Orientation Stratégique: comment travailler plus (non pas pour gagner plus) mais avec moins d'effectifs.

La notion de réingénierie des processus (c'est à dire la suppression des tâches inutiles : vaste programme !!!!!).

Dans ce contexte d'euphorie ambiante, le concept socratique de la maïeutique a même été évoqué.

Dans la vraie vie, cela se traduira par un accouchement douloureux, le tout dans un environnement plateaunique ».

BREVES:

Reclassement des contrôleurs dans le Nouvel Espace Statutaire : Si le reclassement se fera bien au 1^{er} septembre 2010, la date d'effet pécuniaire n'aura lieu qu'à l'automne à une date encore indéterminée.....

Pour les autres, il reste ça pour les 3 années à venir :



FICHE AGRESSION : MODE D'EMPLOI



Elle est à utiliser dès le moindre incident, en cas d'agression physique ou verbale. Vous la trouverez sur le site intranet local de la DSF 95 (rubrique Vie de l'Agent - Hygiène et Sécurité)

Cette fiche a été élaborée en Comité Hygiène et Sécurité pour répondre, entre autres, à une préoccupation croissante des agents de la DGFIP en contact avec un public toujours plus nombreux et de plus en plus agressif. Elle doit également servir pour établir une meilleure prévention possible des risques liés au contact avec le public et comporte un volet « réponse et action de l'administration » qui se doit de soutenir la victime et le cas échéant de prendre toutes les mesures nécessaires y compris de poursuites.

Elle est à remplir en cas d'incident par l'agent victime, un collègue témoin et elle est transmise directement au secrétariat du CHS dont les coordonnées sont mentionnées au verso de la fiche. Une copie est remise au chef de service pour complètement éventuel puis transmise à la division RH pour intervention de l'administration.

A06 Ah INDICATEUR, QUAND TU NOUS TIENS !!!

Tous les ans, la fébrilité règne sur l'encadrement des SIE. Non, ce n'est pas le cauchemar d'Halloween, c'est pire encore : les défaillances TVA doivent être mises en recouvrement pour le 31 octobre ! Là, à chacun sa méthode : les uns passeront des 3950 néantes, les autres mettront en recouvrement les taxations d'office avant le délai de 30 jours après la proposition de rectification.

Et oui, tout est bon pourvu que la STAT soit bonne. On en oublie les effectifs qui fondent comme neige au soleil; quand à la procédure, il n'existe plus que l'article 32 « chacun se dem... comme il peut! », tant pis si la conscience professionnelle des agents est heurtée.

Attention, dans le même temps, il faut vite émettre des avis à tiers détenteurs pour apurer les comptes reliquataires des SIE avant la date fatidique du 31 décembre, alors il faut également prendre garde à ne pas générer trop de nouvelles créances en liquidant l'impôt sur les sociétés,.....C'est une spirale infernale, le cauchemar permanent de ce diktat des indicateurs sur le calendrier des tâches.

Mais, qu'importe, l'indicateur doit être bon à tout prix, même au prix de nos emplois que l'on continuera à supprimer à tour de bras si personne ne prend la responsabilité de dire :

STOP, ON NE PEUT PLUS !



Action sociale interministérielle : Budget 2011

Baisse de 22 millions d'€ sur un budget total de 138,85 millions € !!!!

Rappelons que pour 2010, en loi de finances initiale, nous disposions d'un budget de 161,1 millions d'€.

Cet écart de 22 millions d'€, va se traduire immanquablement par :

⇒ **moins de réservations de places en crèche**, alors qu'à ce jour, seulement 14 régions sur 26 ont pu en réaliser. Or on sait que dans ce domaine le besoin est criant et que les quelques réservations réalisées sont encore loin de répondre à la demande.

⇒ **moins de réservations de logements** alors qu'il y a toujours et encore des besoins non satisfaits, et que la région Ile de France et les grandes agglomérations sont en grande pénurie.

Bien évidemment, ce budget de pénurie ne permettra pas de répondre aux besoins sociaux des agents :

⇒ **le CESU « garde d'enfants »**, s'il aide quelque peu financièrement les familles, n'est qu'une réponse très partielle quand on connaît le prix d'une journée de garde d'enfant ! A quand un vrai service public de la petite enfance ?

⇒ **le chèque vacances**, avec un taux de pénétration d'à peine 3% sur l'ensemble des fonctionnaires n'est pas la réponse adaptée, en l'état, au financement des vacances des agents : une participation trop faible de l'Etat (10% à 25%) conjuguée à des revenus extrêmement bas pour y prétendre, font que la majorité des fonctionnaires sont exclus du dispositif.

Mais pour pouvoir relever de manière conséquente le barème et augmenter la participation de l'Etat, cela nécessite un budget bien supérieur aux 30 millions d'€ prévus.

Enfin, pour la remise aux normes des restaurants inter administratifs (RIA), la DGAFP (*direction générale de l'administration et de la fonction publique*) mise sur un étalement sur plusieurs années, bien au-delà de ce qui avait été initialement prévu, faisant fi bien souvent des préconisations des services vétérinaires ou des commissions de sécurité.

En outre, les grands oubliés de ce budget terriblement contraint, ce sont une fois encore les pensionnés de la fonction publique: l'aide ménagère à domicile leur a été supprimée dès 2009, les laissant totalement démunis et les mettant ainsi dans une situation d'injustice flagrante avec les retraités du privé relevant de la CNAV qui eux, continuent à percevoir cette aide devenue aide au maintien à domicile.

Cette baisse du budget pour l'action sociale est une véritable provocation à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires actifs ou retraités !!



Points d'actualité sur les mutations

Le long cycle des négociations sur l'harmonisation des règles de gestion a débuté le 8 septembre...

M. Rambal, directeur général adjoint, a présidé une partie de ce premier groupe de travail afin de faire un point d'actualité sur la publication des décrets fixant, avec effet du 1er septembre 2011, les nouvelles carrières des agents A, B et C de la DGFIP.

Il a dû concéder que le Conseil d'Etat avait, au courant de l'été, nettement édulcoré les articles consacrés aux doctrines d'emploi dans les futurs statuts particuliers.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a condamné cette immixtion dans des décisions prises par la DGFIP après de longues discussions.

En prenant acte de ce «revirement», l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a immédiatement exigé que la circulaire qui viendra préciser les conditions d'emplois de chaque catégorie d'agents soit nettement enrichie.

- L'après midi a été consacré à un premier échange de vues sur les futures règles de mutations

Dans les documents préparatoires, l'administration «avouait» son penchant à retenir le critère de l'ancienneté administrative pour le classement des demandes de mutations.

Cette orientation semble faire consensus au sein de la parité syndicale. Néanmoins, un dispositif clair doit permettre aux agents C et B de la filière Gestion Publique d'obtenir le maximum de garanties de ne pas perdre les possibilités de mutations qui étaient les leurs de par l'application, dans leur filière, du critère de l'ancienneté de la demande pour l'élaboration des mouvements.

Lors de cette réunion, l'Union a fortement insisté pour que soient traitées toutes les questions relatives à l'élaboration des mouvements de mutations, du dépôt de la demande jusqu'à l'affectation sur le poste de travail. C'est ainsi que l'Union s'est déjà déclarée opposée à la limitation du nombre de vœux à 10 départements et a revendiqué que soit soumis à l'avis des Cap Nationales un véritable projet de mouvement confectionné dans la transparence la plus totale en ce qui concerne les emplois, les postes vacants, la situation des effectifs dans chaque direction, résidence et service, de manière à pouvoir offrir l'affectation la plus fine possible dès le mouvement national.

Les prochains groupes de travail devraient permettre d'aborder dans le détail toutes les règles applicables (bonifications d'ancienneté, priorités,...) mais aussi tous les sujets qui «fâchent» tels que les affectations sur les postes à profil, par exemple....!



FILIERE FISCALE

SUPPRESSION DU DÉLAI DE SEJOUR POUR LES CONCOURS RIF- FILIÈRE FISCALE : UNE AVANCÉE CONCRÈTE obtenue par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires

Pour éviter une rotation trop importante des agents affectés en région parisienne, l'administration a mis en place dès 2000 des concours à affectation régionale Ile-de-France de la filière fiscale.

Les lauréats étaient contraints de rester cinq années en Ile-de-France.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a toujours dénoncé la mise en place de ces concours à affectation régionale qui ne sont pas la réponse adaptée à cette problématique.

Dès lors, les combats syndicaux menés depuis la mise en place de ces concours ont permis d'améliorer au fur et à mesure le dispositif des mutations (dérogation pour rapprochement de conjoint, possibilité de changer au moins une fois à l'intérieur de la RIF).

Finally, dans le cadre des statuts des nouveaux corps fusionnés qui prendront effet au 1^{er} septembre 2011, la Direction Générale a décidé de supprimer les concours à affectation régionale.

En attendant, elle a accédé partiellement à notre demande en levant le blocage Ile-de-France dès le mouvement de mutations 2011 pour les collègues actuellement en poste ou en stage premier métier, mais en excluant du dispositif les inspecteurs élèves et les contrôleurs stagiaires de la promotion 2010-2011.

FILIERE GESTION PUBLIQUE

Groupe de travail - Bilan des mutations, cycle 2010

Deux modifications pour le cycle 2011 :

1) les délais de séjour pour les agents B et C issus d'un concours RIF est désormais identique à ceux du concours national

A compter de la date de nomination :

- **3 ans pour les convenances personnelles**
- **1 an (dès la titularisation) pour les prioritaires**

2) le délai de séjour pour rapprochement de conjoint des inspecteurs est désormais ramené à 2 ans

Le 3 septembre, était réuni un groupe de travail convoqué par l'administration centrale concernant l'analyse du bilan des règles et du dernier cycle de mutations de la filière gestion publique et où elle soumettait aux organisations syndicales quelques propositions d'aménagement du système de mutations pour la période transitoire.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a rappelé d'emblée que ce groupe de travail ne constituait pas pour elle un pré-GT sur les futures règles de gestion des personnels de la DGFIP. Pour nous, il s'agissait de permettre de répondre favorablement et le plus rapidement possible à des demandes de mutations réalisées antérieurement aux nouvelles règles de gestion qui ne doivent pas léser à l'avenir les agents concernés, en fluidifiant le plus possible dans le cadre de la filière gestion publique les mutations.

La Section de l'UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires 95

ARGENTEUIL	Structure	Tél ou Mèl	bureau
Michel MORIN (secrétaire départemental))	CDI Argenteuil-Ville	0139963553	CAPL (cadre B)
Brigitte BESSAULT	CDI Argenteuil-Ville	0139963508	Trésorière
Emmanuel ZIEGLER	CDI Argenteuil-Ville	0139963508	Adm-Régional
Astrid GUILLEMIN	SIE Argenteuil-Ext	0139963552	CAPL (cadre A)
Christine ROYER	CDI Argenteuil-Ext	0139963598	Correspondante
ERMONT			
Laurence LIEDTS	SIE Ermont-Est	0130728247	CAPL (cadre B)
Henri DEFRANCE	SIE Ermont-Ouest	0130728293	Correspondant
Fabrice CORET	SIP Ermont-Ouest	0130728234	Correspondant
CERGY HDI			
Alfred WEBER	CDI Pontoise-Ouest	0130757371	CAPL (cadre C)
Serge MINIER	CDI Pontoise-Ouest	0130757373	Correspondant
Julie NAULEAU	CDI Pontoise-Est	0130757369	Correspondante
Maryline DUPUIS (secrétaire-adjointe)	CDI Pontoise-Est Ordoc	0130757793	CAPNL (cadre B)
Martine AMAR	SIE Pontoise-Sud	0130757784	CAPL (cadre B)
Françoise CHERIFI	CDIF Pontoise	0130757249	Correspondante
WEIL Jean Laurent	CH 1 ^{er} Bureau Cergy	0130757700	Correspondant
Pierre NEXON	Services Généraux	0130757239	Correspondant
Frédéric COTOT	BCR	0130757240	Correspondant
Caroline VEILLAT	SIE Pontoise-Est	0130757732	Correspondante
CERGY Le Béloise			
Catherine SINQUIN (secrétaire-adjointe)	1 ^{ère} BDV	0134411065	CAPL (cadre A)
Ghislaine BARBIER	Secrétariat BDV	0134411026	Correspondante
CERGY Le Montaigne			
Yasmine MORIN	DSF 3 ^{ème} Division	0134245661	Correspondante
Line SULTY	DSF 6 ^{ème} Division	0134245644	CAPL (cadre C)
Patrick PIMONT	DSF CMI	0134245808	Correspondant
Nathalie DOURENT	DSF CX	0134245686	Correspondant
TP EAUBONNE			
Laurence MARTINEZ	TP Eaubonne	0139597928	Correspondante
GARGES LES GONESSE			
Michel CLEMENT	CDI Garges-Est	0134535926	Correspondant
Boris MATVEEF	Pôle CE Garges	0134533807	Correspondant
Marlène KUCIEL	Pôle CE Garges	0134533868	Correspondant
Inès MURIEDAS	CDI Garges Est	0134533823	Correspondant
Renaud LEFEVRE	SIE Garges-Est	0134533888	Correspondant
ST LEU LA FORET			
Christiane FLOHIC (secrétaire-adjointe)	Hypothèques	0130406659	Correspondante
Alain PONS (secrétaire-adjoint)	CDI	0130406605	CAPL (cadre B)
David LAZARUS	St Leu 5 ^{ème} BVD	0130406660	CAPL.N (cadre A)
Christine GILL (secrétaire-adjointe)	EDRA	Par Mèl	CAPL (cadre B)
Pasquale BACHMANN (trésorière-adjointe)	EDRA	Par Mèl	CAPL (cadre B etC)
Henri HERRERA (retraité)	Correspondant Retraités	Henri.herrera@orange.fr	

Pour nous joindre : union95@snuisudtresor.fr

Notre site internet/intranet : <http://snuisudtresor.fr/95/>

RESISTANCE



On remercie tous les agents du Val D'Oise, avec une mention toute particulière, pour les agents qui ont participé activement à la **RESISTANCE**, malgré de fortes difficultés dans leur vie professionnelle, dans leur vie tout simplement.